

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal**

DEPARTEMENT

de la commune de MONTREAL DU GERS

GERS

Du canton de MONTREAL DU GERS

NOMBRE DE MEMBRES

afférents qui ont pris
au Conseil En exercice part à la
Municipal Délibération

Séance du 7 décembre 2018

-----15-----15-----9-----

L'an deux mille dix huit-----

et le 7 décembre

Date de
convocation

29/11/2018

Date
d'affichage
29/11/2018

à -----21-----heures-----00-----, le Conseil Municipal de cette
commune, en séance ordinaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit
par la loi, dans le lieu habituel

de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard BEZERRA.

Présents : MM. BEZERRA Gérard, BETUING Serge, Mme FIN Thérèse, MM.
LAFFARGUE Michel, ANTONIAZZI Jean-Pierre, Mmes CARRERE Amandine,
PLOQUIN Cécile, M. CABANNES Pierre, M. CASTAY jean-Marc.
Excusés : Mmes MONDIN-SEAILLES Christiane, CUZACQ Geneviève, DESPAX
Nelly, DAL BEN Carine, M. LANSMANT Sébastien.
Absent : M. LABEYRIE Nicolas.

Mme CARRERE Amandine a été élue secrétaire de séance.

Objet de la Délibération

Révision loyers Résidence Charles de Gaulle au 01/01/2019

Monsieur le Maire rappelle les clauses du bail de location et notamment le paragraphe 4-1, à savoir
"au cours de la période triennale, le loyer sera révisé chaque année sur la base des variations de
l'indice du coût de la construction publié par l'INSEE".

Après consultation de l'ADIL la variation est de 1.25 %.

Le Conseil Municipal,

Ouï les explications de Monsieur le Maire,

Accepte cette augmentation,

Charge Monsieur le Maire de passer les avenants à intervenir.

Fait à MONTREAL le 7 décembre 2018.

Le Maire,

Gérard BEZERRA.

